

Hon Eskop nevez

Publiée dans la rubrique « Variété » du journal républicain quimpérois Le Finistère le 18 février 1888, la chronique bretonne « Hon Escop nevez » (« Notre nouvel évêque ») est signée du pseudonyme « Fistoulik-Vihan ». À l'occasion de l'arrivée de Mgr Jacques-Théodore Lamarche au siège épiscopal de Quimper et de Léon, l'auteur demande au nouvel évêque de rappeler son clergé à la religion et à la charité chrétienne, plutôt qu'à l'action politique contre la République. Le texte, qui invoque Jésus et Léon XIII, relève moins d'une attaque contre la foi que d'une critique vigoureuse du cléricalisme. Son intérêt tient aussi à son choix linguistique : en breton populaire, sous le masque satirique d'un pseudonyme, la presse républicaine peut adopter un ton familier et mordant qu'un éditorial français aurait difficilement assumé sous cette forme. Mgr Lamarche fut évêque de Quimper et de Léon de 1887 à 1892.

On trouvera ci-dessous mis en regard, le texte en breton stabilisé résultant de la transcription de l'article du Journal Le Finistère et sa traduction en Français contemporain :

Hon Escop nevez

Le Finistère, 18 février 1888 — Variété

Texte breton (graphie de 1888)	Traduction française
Goul a rit holl penaoz hon deuz eun eskop nevez, ann A. Lamarche he hano. Ma raefemp eur goulen diganthan, a vefe hou-man : « Aotro an Eskop, pedi ran ac'hanoc'h da gommandi d'ho peleienn em occupi muioc'h deuz ar Relijion eguet deuz ar Politik ; ober muioc'h afferiou ar bed-all eguel re ar bed-man ; distaga ho c'halonou, evel ma lavaront da re-all ober, deuz madou ar bed-man, evit sonjal en traou ann env. Lavarit dezho, Aotro an Eskop, rei skouer vad d'ann dud, en eur labourad da lakad partout ann union, ha nann ann dizurz mezuz e c'hadont dre-holl. Lavarit dezho dreist-holl penaoz ar bobl hen deuz choazet gant liberté gouarnamant ar Republik, pehini a baë aneo, hag, evel just, en deuz droad, evel ar mestr a baë e vevel, da respet ha da oboissanç ar veleienn. »	Vous vous demandez tous comment il se fait que nous ayons un nouvel évêque, M. Lamarche de son nom. Si nous lui adressions une demande, ce serait celle-ci : « Monseigneur l'Évêque, je vous prie d'ordonner à vos prêtres de s'occuper davantage de la Religion que de la Politique ; de traiter davantage les affaires de l'autre monde que celles de ce monde-ci ; de détacher leurs cœurs, comme ils disent aux autres de le faire, des biens de ce monde, afin de penser aux choses du ciel. Dites-leur, Monseigneur l'Évêque, de donner le bon exemple aux gens, en travaillant à mettre partout l'union, et non le désordre honteux qu'ils répandent partout. Dites-leur surtout que le peuple a librement choisi le gouvernement de la République, lequel les paie et a, de droit, comme le maître qui paie son domestique, droit au respect et à l'obéissance du clergé. »
Ia, setu aze ar pezh a lavarfen d'ann eskop nevez, mar em bije gallet tostaad diouthan. Ha perag n'om gafe ket ann dra-ze ? Loskomp a goste, mar kirit, tout ar pezh zo tremenet. Ar veleienn a fell dezo bezañ ar vistri, e peb leac'h. Guechall ez oant ar cheffou, guir eo ; mez re ho deuz bet great, ha setu hirio e renkont damanti. Piou a zo kaoz ? Int ho-unan.	Oui, voilà ce que je dirais au nouvel évêque, si j'avais pu l'approcher. Et pourquoi ne pourrait-on pas obtenir cela ? Laissons de côté, si vous voulez, tout ce qui s'est passé. Les prêtres veulent être les maîtres partout. Autrefois ils étaient les chefs, c'est vrai ; mais ils ont trop poussé, et voilà qu'aujourd'hui ils rencontrent de la résistance. Qui en est responsable ? Eux-mêmes.
Emañt oc'h enebi deuz ar Gouarnamant a baë aneo. Evit petra ? Evit ho deuler d'ann traon,	Ils sont opposés au Gouvernement qui les paie. Pourquoi ? Pour les faire tomber, disent-ils !

emezho ! Ia, mersi ! N'oc'h ket n'om gavel eno c'hoaz, kalz a vank ! Guelloc'h vo d'ezho kalz chom sioul ha n'om occupi deuz ar garantez kristen, a zo muioc'h enn ho c'harp, eget en afferiou ar bed-man, n'eo ket guir ? N'eo ket. Jezuz ho-unan hen deuz lavaret guechall : « Va rouantelez n'ô ket deuz ar bed-man. »	Oui, merci ! Ils n'en sont pas encore là, il s'en faut de beaucoup ! Ils feraient beaucoup mieux de se taire — dans le registre populaire, de « fermer leur gueule » — et de s'occuper de la charité chrétienne, qui relève davantage de leur charge que des affaires de ce monde, n'est-ce pas ? Jésus lui-même a dit autrefois : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »
N'ô ket ar Pab ho-unan hen deuz lavaret, n'euz ket pell c'hoaz : « An Iliz ne ra diffaranz ebet etre ar gouarnamanchou, pe vent rouantelezeou pe republik. Ar bastored katholik n'ho deuz ket da em occupi deuz ar politik. Ho dever a zo e leac'h all, hueloc'h ! » Setu aze komzou ar pab Léon XIII. Perag ta neuze hor beleien n'int ket ober gant ar c'helennadurezeou mad-se ? Kit da velet !	Le Pape lui-même ne l'a-t-il pas dit il n'y a pas longtemps : « L'Église ne fait aucune différence entre les gouvernements, qu'ils soient monarchies ou républiques. Les pasteurs catholiques n'ont pas à s'occuper de politique. Leur devoir est ailleurs, plus haut ! » Voilà les paroles du pape Léon XIII. Pourquoi donc nos prêtres ne mettent-ils pas en pratique ces bons enseignements ? Allez donc voir !
Ha koulskoude, kaer a deo, ar Republik zo, hag ar Republik a vezo. Ar Republik eo, avat, hag a zo re vad evitho, pa losk anezho da insulti anezhi. Kredabl n'ho deuz soñj, gant an amzer, en eur bezañ ato leun a vadelez evitho, e teufont da chench buez, ha da lavarad : « Pa eo guir ar vro a fell dezhi beva en Republik, eh bien ! bevomp en Republik, a-unan tout assemblez, ha lezomp a goste an dissansionou, an troublou hag ar gevier, hag en garomp holl, evel guir Vretoned. »	Et pourtant, qu'on le trouve beau ou non, la République existe, et la République existera. C'est la République, pourtant, qui est trop bonne pour eux, puisqu'elle les laisse l'insulter. Peut-être pensent-ils qu'avec le temps, si elle demeure toujours pleine de bonté envers eux, ils finiront par changer de conduite et par dire : « Puisqu'il est vrai que le pays veut vivre en République, eh bien ! vivons en République, tous ensemble et unis ; laissons de côté les dissensions, les troubles et les mensonges, et aimons-nous tous comme de vrais Bretons. »
Ann dra-ze a vefe koziou mad, koziou fur. Perag, pa deu deomp bremañ eun eskop nevez, n'a c'hoarvezfe ket ela kement-se ? Netra aesoc'h. Allons ! Aotro Lamarche, eun tammik bihan a nerz ; allons ! beleienn, eur tamm bras a	Ce seraient de bonnes paroles, des paroles sages. Pourquoi, puisque nous recevons maintenant un nouvel évêque, cela ne se produirait-il pas ? Rien de plus facile. Allons ! Monsieur Lamarche, un tout petit peu de

volontez vad deuz ho peurz, ha marteze ar c'halkaniou, ar goaperez, ann dizurz a zo dre-mañ ho pefe eur fin. Gwelit hag hen na ve ket guelloc'h ann dra-ze, eget ober ho micher dremonet ?	courage ; allons ! prêtres, une bonne dose de bonne volonté de votre part, et peut-être les petites querelles, les moqueries et le désordre qui règnent par ici finiront-ils. Voyez donc si cela ne vaudrait pas mieux que de continuer à faire votre métier comme autrefois ?
Texte breton (graphie de 1888)	Traduction française
Me gav d'in eo kalz guelloc'h eget ar pezh a rit, nann pezh hepken evidomp-ni, mez ivez evidoc'h oc'h-unan, rak mar kendalc'hit da ober evel enn amzer dremenet, ar relijion a gollo hag a gollo ato euz he nerz, ha den na vo kaoz nemetoc'h oc'h-unan. Sonjit mad en dra-ze !	Il me semble que ce serait bien meilleur que ce que vous faites — non seulement pour nous, mais aussi pour vous-mêmes. Car, si vous continuez d'agir comme par le passé, la religion perdra et perdra encore de sa force, et personne n'en sera responsable sinon vous-mêmes. Réfléchissez-y bien !
<i>FISTOULIK-VIHAN.</i>	<i>FISTOULIK-VIHAN.</i>

Note éditoriale — Le texte breton reproduit la graphie ancienne dans la mesure où elle a pu être établie à partir de la numérisation/OCR. Quelques options restent à contrôler sur un fac-similé à haute définition, notamment la graphie de certaines tournures brèves. La traduction française privilégie le sens et le ton : « chom sioul » est rendu par « se taire », avec explicitation du registre populaire dans le passage concerné.